



Compte-Rendu du 1^{er} Conseil de Promotion «Olympe de Gouges»

Alliance CFDT/CFTC



Objet : Compte-Rendu du 1^{er} Conseil de Promotion des Inspecteurs Stagiaires 2026

Date : 11/12/2025

Présents :

Pour l'administration :

- *Mme Céline SAGE, Directrice de la Formation ;*
- *Mme Stéphanie DANIEL, Directrice adjointe de la Formation – offre de formation ;*
- *M. Alexandre KAVAJ, Directeur adjoint de la Formation – organisation, animation et outils ;*
- *Mme Christine PEYRE, Pôle Formation ;*
- *M. Olivier VERCHEL, Pôle Formation ;*
- *Mme Christel MASUET, Pôle Formation ;*
- *Mme Céline CARTIER, Directrice de l'établissement de Noisiel ;*
- *M. Frédéric RIGAUX, adjoint à la Directrice de l'établissement de Noisiel ;*
- *M. Philippe JOUFFRET, Directeur de l'établissement de Clermont-Ferrand ;*
- *Mme Eve MECHAIN, adjointe au Directeur de l'établissement de Clermont-Ferrand ;*
- *Mme Amandine DAUPTAIN, responsable pédagogique ;*
- *Mme Barbara VANBAELEN, formatrice ;*
- *Mme Ghalia MEKACHER, relation stagiaire.*

Pour les inspecteurs stagiaires :

- *M. Ali DILVARHOUSSEN, Solidaires*
- *Mme Nawal FELLAH, Solidaires*
- *Mme Louise LETOURNEUR, Solidaires*
- *M. Eric JEANJEAN, Solidaires*
- *M. William FAUCONNET, FO*
- *Mme Anne-Catherine EGUILLOON, FO*
- *Mme Laura MANCIPOZ, FO*
- *M. Maxence HORNAERT, FO*
- *Mme Sophie CHAMPAIN, CFDT-CFTC*
- *M. Jonathan LEVY, CFDT-CFTC*
- *M. Elliott MOCQUARD, CDFT-CFTC*
- *Mme Emmanuelle ADAM, CGT*
- *M. Paul MONTORO, CGT*
- *M. Kevin VERCIN, CGT*
- *Mme Mame Diarra FALL NDIR, CGT*



Noisiel, le 11 décembre 2025

Le 11 décembre 2025 à 14 h, le premier Conseil de Promotion (ci-après « CP ») s'est tenu à Noisiel.

Pour rappel, le CP commence traditionnellement par la lecture des liminaires de chaque organisation syndicale (ci-après « OS ») par ordre de nombre de voix recueillies lors des élections. Pour la promotion Olympe de Gouges, les OS se présenteront donc dans l'ordre suivant :

1. Solidaires
2. CGT
3. Alliance CFDT-CFTC
4. FO

Suite aux liminaires, l'administration apporte ses réponses aux OS par la voix des personnes présentes.

Le compte-rendu peut contenir des coquilles ou erreurs de retranscription et ne pourrait engager la responsabilité de l'Alliance CFDT-CFTC ou de l'administration.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé relativement à toute personne physique aux seules fins de simplicité.

Ce document tient lieu de compte-rendu pour l'Alliance CFDT-CFTC. Il ne s'agit pas d'un compte-rendu officiel de séance, établi par Mme MEKACHER, secrétaire de séance.



La réunion s'ouvre à 14h03 par un mot d'accueil de Mme SAGE au nom de l'ENFiP, suivi immédiatement d'une présentation des participants présents.

Mme SAGE rappelle que nous, élus, portons la responsabilité de représenter **554 IS** à Noisiel et **464 IS** à Clermont-Ferrand, soit un total de **1018 IS** à date.

Il est rappelé que le but du CP permet d'échanger sur tous les sujets que nous désirons porter.

En propos liminaire, des excuses sont présentées de la part de l'ENFiP au regard de l'incident technique des évaluations de compétences (ci-après « EC »).

La DGFiP dispose de nombreux outils informatiques, et malheureusement, ce genre de situations existe. Les stagiaires sont remerciés pour leur compréhension et leur adaptabilité.

L'ENFiP souligne chercher un moyen d'avoir les solutions les plus sécurisées possibles afin qu'une telle situation ne se reproduise pas. Malheureusement, dans l'incertitude de l'origine de la panne informatique, il a été considéré préférable pour ne pas créer de stress supplémentaire de passer à des épreuves sur papier.

Mme SAGE souligne que ce choix a aussi été fait en considération des formateurs.

Les différents élus des OS présents remercient l'administration pour ces excuses avant de prendre la parole.

Les sujets portés par l'Alliance CFDT-CFTC

L'Alliance **CFDT-CFTC** tient, en propos liminaires, à souligner la qualité du travail accompli ainsi que l'engagement constant des personnels enseignants et administratifs de l'ENFiP, sans lesquels la formation des IS ne pourrait atteindre le niveau d'exigence et de cohérence que nous lui connaissons.

Nous saluons également les efforts pédagogiques et organisationnels engagés depuis les précédents CP, dont certains ont déjà permis des améliorations concrètes.

Les éléments suivants sont une synthèse non exhaustive de notre liminaire.

Entre la réussite du concours et la rentrée

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande qu'une base documentaire complète soit transmise aux lauréats dès l'annonce des résultats. Cette base devrait inclure des informations sur l'environnement de la DGFiP, l'organisation de l'ENFiP, un livret d'accueil ainsi qu'une bibliographie de référence. Cette anticipation permettrait de mettre à niveau les futurs IS d'origine externe et d'origine interne.
- Nous proposons la mise en place d'un stage de découverte conventionné par l'administration entre la réussite du concours et la rentrée, sur base du volontariat.



Postes au choix : les difficultés de la réforme des affectations locales

- L'Alliance **CFDT-CFTC** considère la gestion des campagnes pénalisante pour les stagiaires. Le calendrier nous a semblé hasardeux, voire malheureux, mettant des stagiaires en grande difficulté
- Le manque de transparence sur les postes proposés est rappelé. L'Alliance **CFDT-CFTC** demande la publication, avant toute candidature, du nombre et de la nature des postes proposés dans chaque direction.
- Nous demandons une harmonisation nationale permettant de remettre l'humain au cœur du dispositif.
- L'Alliance **CFDT-CFTC** souligne l'enfermement des IS internes se retrouvant affectés contre leur volonté sur des postes identiques à leur poste précédent, malgré leur désir exprimé de changement.
- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande une refonte du système des affectations, avec un appel à étudier des concours à affectation départementale et une possibilité pour les candidats non retenus dans une région de se positionner sur des départements encore vacants.

Les contenus : au cœur de la formation

Le présentiel

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande une réduction des redondances entre cours et conférences.
- Nous estimons indispensable que les contenus pédagogiques reflètent davantage la réalité actuelle des métiers de la DGFIP. Certains contenus sont obsolètes ou insuffisamment actualisés. C'est par exemple – mais non limité à – le cas pour le contrôle interne qui aborde à ce jour PIRI mais qui fait référence à NAUSICAA qui n'existe plus.
- Nous demandons que la FIA soit recentrée sur le métier d'inspecteur, avec une communication des attendus concrets.
- Nous proposons une organisation pédagogique plus structurante, avec des matinées consacrées aux cours théoriques et des après-midis réservés aux applications pratiques, exercices tutorés et études de cas. Le manque de pratique nous apparaît incompatible avec les attendus de l'ENFIP et des IS.
- L'Alliance **CFDT-CFTC**, soucieuse de la qualité de vie au travail de chacun, rappelle que la FIA ne doit pas s'étendre en dehors des horaires professionnels. Il n'est pas acceptable que le travail s'étale le soir et le week-end devienne la norme.

Le Temps de Travail en Autonomie et les cours en autonomie

- Nous demandons la mise à disposition systématique de synthèses de cours au format PDF sur base de l'existant pour les cours en présentiel.



- Nous constatons une multiplication d'e-formations portant sur des thématiques identiques et demandons une rationalisation (p.ex. LibreOffice Writer et Calc).
- Nous demandons un alignement des durées prévues avec la réalité des e-formations.
- L'Alliance **CFDT-CFTC** considère de façon générale que lorsque l'ENFiP considère qu'un enseignement ne nécessite pas l'intervention d'un professeur, cela revient à reconnaître l'absence d'utilité réelle du cours.

Plateforme ODISSEE et supports

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande une meilleure arborescence des documents pédagogiques, avec une meilleure dénomination des supports, facilitant leur recherche et accès.
- Nous demandons aussi l'intégration des liens vers chaque formation dans Hyperplanning pour faciliter la navigation.
- Nous demandons sans délai la mise en place d'un accès aux annales des sujets des années précédentes.

Autotests et soutien

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande que l'ergonomie de Moodle soit revue, limitant les allers-retours entre pages.
- Les autotests doivent favoriser l'entraînement et valoriser les acquis, c'est pourquoi nous demandons que les autotests puissent être repassés à tout moment à des fins d'entraînement.
- L'Alliance **CFDT-CFTC** constate que les soutiens doivent pouvoir être accessibles soit sur base du volontariat, soit sur fléchage des enseignants.
- Nous faisons part à l'ENFiP de notre étonnement quant au fait que le soutien ne soit pas accessible sur base du volontariat au sein de l'établissement de Clermont-Ferrand.

Les EC : échecs criants, succès silencieux

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande l'introduction d'une part de contrôle continu. Consciente du manque de réalisme d'attendre les mêmes résultats de la part d'internes et d'externes dès la rentrée, cette part de contrôle continu devrait être un sujet abordé par le groupe de travail compétent.
- Nous avons fait part à l'ENFiP de nos remarques suite à l'incident technique ayant eu lieu le 1^{er} décembre lors de la première EC. Ce point initialement prévu comme prioritaire lors de la rédaction de la liminaire, a été modulé à l'oral. En effet, les autres OS ayant préalablement communiqué leur inconfort face à la situation et l'ENFiP par la voix de Mme SAGE ayant ouvert la séance par des excuses et un début d'explication, nous décidons d'attendre la suite de la séance pour faire, au besoin, front commun avec les autres OS présentes.



- Nous remercions à nouveau l'administration pour ses excuses et pour les efforts qu'elle a annoncé faire pour l'adaptation des épreuves au support papier.

Sujets d'ordre général : RH, vie quotidienne

- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande que la reprise d'ancienneté issue du secteur privée soit moins restrictive.
- Nous réclamons aussi une revalorisation des indemnités de stage, ce que chaque OS a porté lors du CP.
- Les règles de vie appliquées semblent trop rigides et inadaptées. L'Alliance **CFDT-CFTC** souligne l'incohérence entre les exigences du concours et un environnement considéré infantilisant.
- Un problème apparaît avec le médecin du travail de Clermont-Ferrand. Les IS y sont mal reçus, ne sont pas écoutés et se retrouvent jugés par le médecin. Des témoignages sont portés à la connaissance de l'administration en général et de M. JOUFFRET en particulier. Les stagiaires sont de plus en plus nombreux à faire des signalements concernant ce médecin, dans l'attente que le secrétariat général dont il dépend, agisse.
- L'Alliance **CFDT-CFTC** demande un meilleur suivi des handicaps (avec ou sans RQTH). Nous constatons certains IS en difficultés sociales liées à leurs handicaps invisibles, nécessitant, selon nous, une plus grande proactivité. Nous restons conscients des limites de notre demande, considérant le besoin pour les IS de s'identifier par eux-mêmes auprès de l'administration.
- Pour conclure, nous demandons l'installation de distributeurs de protections périodiques au sein des sanitaires féminins des différents établissements.

Les réponses apportées par l'administration

Après la lecture des liminaires, Mme SAGE remercie chacune des organisations syndicales.

Elle s'engage à remonter l'intégralité des informations rapportées aux services compétents.

Mme SAGE rappelle qu'un plan suicide a été publié, que des travaux sont en cours et que l'accompagnement à ce sujet est réel. Il semble évident que le sujet est pris au sérieux par l'administration, indépendamment de l'accueil donné au plan. A ce sujet, toutes les instances syndicales sont impliquées au niveau des discussions nationales et continueront à l'être.

Mme SAGE rappelle que les suppressions d'emplois et l'absence de revalorisation des indemnités de stage sont régulièrement rapportées au plan national. Elle s'engage là aussi à remonter au bureau compétent les revendications.

Il en va de même au sujet des inquiétudes liées aux absences de logement.



Il est visible à ce moment que l'administration est consciente des limites actuelles et qu'il s'agit sans doute d'une absence de moyens plus que de volonté.

Des échanges fréquents ont lieu entre des stagiaires et M. JOUFFRET au sujet du médecin de Clermont-Ferrand. Le sujet semble étranger à la DGFiP ou à l'ENFiP. Ce point a suscité une réaction très vive de l'Alliance **CFDT-CFTC** qui a porté à la connaissance de l'administration la possibilité de signalements massifs au sujet de la situation, voire un courrier à l'Ordre des Médecins.

Cette situation nous semblant très préoccupante ne peut et ne doit pas en rester là.

C'est pourquoi l'Alliance **CFDT-CFTC** réitère sa demande de réaction et d'information à ce sujet.

L'administration s'est dite surprise d'apprendre que des stagiaires n'étaient pas encore affiliés à la sécurité sociale et s'est engagée à les accompagner dès leur manifestation, rappelant que les stagiaires conservent la responsabilité des démarches. Il s'agit de 11 à 12 stagiaires et leur situation reste à ce jour à suivre.

Une réunion est prévue au sujet des postes aux choix avec le Bureau de Gestion des Affectations des Cadres A dès janvier 2026.

Les différences de traitement entre les directions ont été constatées, autant que les publications tardives. Ces situations ont déjà été remontées, autant que les cas ou des entretiens ont donné lieu à des exercices de mise en situations décorrélées de ce qui était souhaité.

Démultiplier les entretiens pour des stagiaires en cours de formation ne semble pas être une solution adéquate pour Mme SAGE qui considère que le processus doit rester absorbable.

Un bilan doit être fait au sujet de ces affectations et les organisations syndicales se tiendront informées et prêtes à apporter toute aide nécessaire.

La discrimination n'a pas sa place à la DGFiP. C'est un postulat ancré au sein de l'ENFiP. Il nous est rappelé qu'un gros travail été fait ces dernières années et que depuis l'année dernière, la communication a été améliorée.

Ce sujet considéré prioritaire explique la vive réaction de Mme SAGE au sujet d'un incident clermontois qui n'était pas remonté jusqu'alors et qui fut rapporté lors du CP par une autre OS.

M. JOUFFRET s'est dit surpris de la situation et invite les parties prenantes à prendre attaché avec lui sans délai.

La célérité souhaitée et le sérieux attendu semblent de mise dans la réponse apportée par l'administration au sujet d'un incident que tous considèrent sérieux.

Le pouvoir d'influence sur l'ARENFiP reste le seul utilisable, l'entité étant séparée de l'ENFiP.

Le handicap est un second sujet important pour l'administration. Mme CARTIER rappel qu'il existe un groupe de travail sur le handicap et qu'elle était surprise d'entendre nos retours. Les représentants du personnel font habituellement crédit à l'ENFiP de l'accompagnement en place.

Le sujet est reconnu sensible car il est difficile pour chacun d'en parler.

Au surplus, il nous est rappelé qu'un correspondant handicap existe dans chaque établissement, prenant attaché avec les stagiaires mais aussi les directions d'origine. Le matériel nécessaire est mis à la disposition des stagiaires aussi souvent que nécessaire.

Les élus reconnaissent tous les efforts des établissements et précise que les handicaps invisibles sont parfois plus compliqués à gérer. Ils peuvent nécessiter une proactivité différente, qui doit être prise en compte.

Au sujet des EC, l'ENFiP s'est excusée plus d'une fois. L'incident technique est géré de très près par les SSI.

La chronologie de l'incident nous a été communiquée par souci de transparence :

Après un incident de réseau, les SSI sont entrés dans une phase dite de stabilisation du réseau. Cette procédure habituelle consiste à attendre un certain temps que le réseau absorbe un volume important de connexions simultanées sur un applicatif.

Cette phase habituellement permet une reprise normale du fonctionnement endéans des délais assez brefs.

Malheureusement, le 1^{er} décembre, la stabilisation ne s'est pas produite et les SSI malgré leurs efforts n'ont pas réussi à identifier l'origine.

Cette phase de test, indispensable, explique que les stagiaires aient été sollicités à 15h30 pour une connexion simultanée, reproduisant ainsi les conditions de l'instabilité.

Le 2 décembre, une réunion de crise s'est tenue afin de répondre à la question de la possibilité de rétablir la plateforme. A défaut d'identification de l'origine du problème technique, aucune certitude n'a pu être apportée.

De nombreux travaux et analyses se sont poursuivis à l'informatique en liaison régulière avec l'ENFiP.

L'objectif de retour à la normale doit désormais passer par un audit externe, expliquant le choix du recours au papier.

L'ENFiP nous assure que la façon de composer sera adaptée.

Engagement est pris que tout a été adapté pour le papier, afin que ce soit confortable tant pour les stagiaires que pour les encadrants.

Un audit complet des infrastructures informatiques de formation ainsi que leur environnement applicatif sera effectué. Le diagnostic exhaustif nous sera communiqué.

L'audit étant soumis au Code des Marchés Publics et certaines précautions ainsi qu'un certain délai sont nécessaires.



Le report des EC au 15 décembre aura pour conséquence l'annulation de l'épreuve de remplacement, privant les stagiaires malades ou en absence de droit de se prévaloir d'autre chose que le rattrapage.

La situation d'inégalité entre Clermont-Ferrand et Noisiel, donnant aux clermontois l'avantage de 5 demi-journées d'autonomie la semaine précédent les écrits donne lieu à de vifs échanges concluant au fait que ces autonomies sont liées à l'organisation des écrits de Catégorie B organisés à Clermont-Ferrand et non à Noisiel.

Au sujet des contenus, un travail d'ajustement a été initié. L'ENFiP reconnaît que tout n'est pas encore parfait, soulignant la difficulté d'être professionnel sans être redondant. Le travail est en cours.

Mme DANIEL, directrice adjointe de la formation, rappelle que la déontologie est un sujet primordial. Beaucoup de stagiaires d'origine externe la découvrent en intégrant la DGFIP et le besoin de les former est important pour la DGFIP.

Les expériences passées (consultation d'applicatifs métiers) ont montré que le « plutôt deux fois qu'une » doit rester de mise.

Les redondances si elles sont assumées sur les « sujets », ne doivent pas l'être dans le contenu. L'idée de la redondance est la reformulation, raison pour laquelle le travail des organisations syndicales en général et de l'Alliance **CFDT-CFTC** relatif à la communication précise des redondances et des recommandations est demandée par Mme DANIEL.

Cette demande sera réitérée après la clôture du CP. L'Alliance **CFDT-CFTC** s'y est engagée.

Les cours techniques, tels que LibreOffice (Writer et Calc) seront à l'avenir mis en place sous forme d'autonomies et de soutiens, non pas en TTA mais en semaine sur des horaires de cours. Ceci prend la forme de ce qui semble être un engagement, si pas une décision déjà actée. Espérons aussi que cela se concrétise.

Néanmoins, la formation ne peut pas être individualisée. Tout le monde le reconnaît, avec plus de 1000 stagiaires et 50 métiers, il n'est pas possible de satisfaire chacun. C'est pourquoi un certain nombre de remontées ne font pas l'unanimité.

La comptabilité est un cours reconnu technique, qui dispose d'un groupe de travail (GT) à part entière. Les niveaux sont disparates, le lissage complexe.

Pour certains, il y en a trop, pour d'autres trop peu.

Si le soutien est accessible sur base du volontariat à Noisiel, M. JOUFFRET s'y oppose à titre personnel pour Clermont-Ferrand. Pour lui, le soutien doit être un « soutien » et non pour « rassurer » les stagiaires.

L'Alliance **CFDT-CFTC** prend acte de son refus et réitère son opposition à une telle approche qu'elle juge contre-productive.

Mme SAGE nous explique que les équipes pédagogiques préparent les contenus. Ces équipes sont formées de professionnels issus de la formation initiale et de la formation professionnelle. La qualité ne devrait donc pas être remise en question.

Cette réponse, que nous pourrions qualifier de « langue de bois » dans un autre contexte, nous apparaît néanmoins adaptée. Il n'y a ni condescendance ni agressivité dans cette position, mais un constat.

Si l'élaboration des programmes et le contenu des cours est un éternel travail, alors nous invitons l'ENFiP à le continuer et nous tenons dès aujourd'hui et comme par le passé, à leur disposition pour travailler à une amélioration de la formation.

Il est difficile pour l'ENFiP de répondre aux informations transmises au sujet des affectations au choix. Ce système étant nouveau, toutes les remontées seront communiquées aux directions compétentes et il conviendra à tous de rester attentifs aux évolutions à venir.

Enfin, l'Alliance **CFDT-CFTC** se félicite d'avoir obtenu une réponse de la part de M. JOUFFRET au sujet des distributeurs de protections périodiques : ce dernier n'y est pas opposé. Les devis établis seront communiqués et nous espérons vivement que cela pourra être mis en place au plus vite.